



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



GERANCE - FIDUCIAIRE

CARRE-NOIR Sarl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité

Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH



N. MARTI SA

SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES



**Pompes funèbres
Grau**

24h/24 032 751 28 50

BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959

une famille au service des familles

Prévoyance funéraire

Écologie en action, cinéma en immersion



20^e Festival du Film Vert
Le cinéma pour un futur durable

La 20^e édition du Festival du Film Vert a jusqu'ici rencontré un beau succès à Laténa, avec 226 spectateurs réunis lors de projections à Marin et Hauterive. Cinq films sur l'écologie ont été présentés, suivis de riches échanges avec le public et des intervenants locaux. Le festival se poursuit jusqu'au 14 avril, comme nous l'explique Daniel Jolidon en page 9

le cycle.ch

Grande Rue 23 La Neuveville 032 751 14 14 www.lecycle.ch

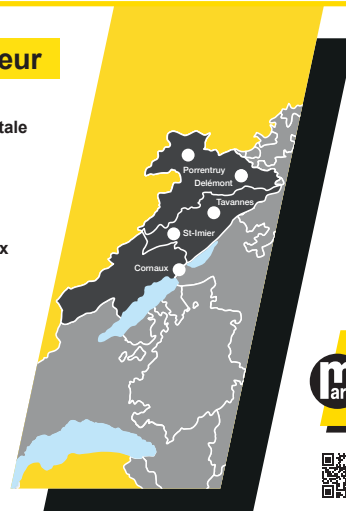


TREK Rail 5 VTTAE enduro à prix avantageux pour vivre des aventures grandioses. Il est équipé de la nouvelle transmission Bosch Performance CX avec toute la puissance requise pour enchaîner les tours et se moquer des côtes, tandis que son impressionnante batterie 800W vous permet de franchir de nombreux kilomètres. CHF 5499.-

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



marti arc jura



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX - LATÉNA - NEUCHÂTEL - LA GRANDE BÉROCHE



DÉCOUVREZ HIVER'VITA 2025

Hiver'VITA vous propose des sessions gratuites de sport dominical sur les parcours Vita du Littoral neuchâtelois, de mars à avril 2025.

Souhaitant promouvoir la santé auprès du plus grand nombre, les communes de Neuchâtel, La Grande Béroche, Cornaux et Laténa se sont associées pour vous offrir un programme varié et accessibles à tous les niveaux et tous les âges.

Ces circuits vous permettront de travailler votre endurance, votre force ou votre souplesse, selon vos objectifs, dans une ambiance conviviale. Des coachs sportives et sportifs ou des représentant-es d'associations sportives, mandaté-es par les communes partenaires, seront présent-es gratuitement pour vous encadrer lors de vos entraînements en plein air.

Alors n'hésitez plus: enfiler vos baskets pour venir vivre une expérience sportive hivernale sur les parcours Vita de votre région! Rendez-vous dès le **dimanche 9 mars**, à 9h30, au parcours Vita de Saint-Blaise. On vous attend nombreux et nombreuses.

Retrouvez le programme complet d'Hiver'VITA auprès des communes participantes.

PROGRAMME

GRATUIT ET SANS INSCRIPTION - OUVERT À TOUTES ET TOUS
RETROUVEZ NOUS SUR LES PARCOURS, CHAQUE DIMANCHE

9 mars	9h30	Saint-Blaise (Laténa)
16 mars	9h30	Peseux (Neuchâtel)
23 mars	9h30	Hauterive (Laténa)
30 mars	9h30	Bevaix (La Grande Béroche)
6 avril	9h30	Cornaux
13 avril	9h30	Marin (Laténa)

ne.ch Service cantonal de la santé publique

parcoursvita

IMPRESSUM

Tirage: 10'880 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

LIGNIÈRES



AVIS AUX DETENTEUR-TRICE-S DE CHIEN(S)

Les détenteur-trice-s de chien(s) qui n'ont pas reçu de facture pour la taxe 2025, sont priés de se présenter à l'administration communale pour déclarer leur animal, munis de sa pièce d'identification. Pour rappel, tout chien détenu sur le territoire communal est soumis à la taxe dès l'âge de 3 mois et doit spontanément être déclaré. Le montant de la taxe annuelle est de CHF 120.- par chien.

Vous êtes nouvellement détenteur-trice d'un chien, il est nécessaire de vous faire enregistrer par votre Commune de domicile dans la banque de données AMICUS. Vos données d'utilisateur-trice (ID personnel) et votre mot de passe vous seront ensuite envoyés par e-mail ou par courrier postal.

Les détenteur-trice-s de chien(s) se doivent également de notifier les événements suivants: décès de l'animal, changement de détenteur-trice, directement sur le site internet www.amicus.ch, en se connectant au moyen des données reçues. Tout changement d'adresse ou de nom doit être annoncé à la Commune.

De plus, nous vous rappelons que les déjections canines doivent impérativement être ramassées car les chiens sont porteurs de parasites pouvant notamment être néfastes aux bovins et ceci également en hiver lorsque la neige recouvre les bordures de routes et les trottoirs. A cet effet, vous trouvez en page de couverture du mémo déchets 2025 l'emplacement des robidogs.

Par ailleurs, il est strictement interdit de laisser errer les chiens et leurs aboiements ne doivent pas déranger le voisinage et tout détenteur-trice de chien(s) doit être en mesure de le(s) maîtriser à tout moment par la voix ou le geste. A défaut, le(s) chien(s) doit(doivent) être tenu(s) en laisse.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



PROGRAMME DES TIRS POUR LA SAISON 2025 LE PICHEU - STAND DE TIR DE LIGNIÈRES

Avril	Ve 4	Entraînement n° 1	17h30 – 19h30
	Ve 11	Entraînement n° 2	17h30 – 19h30
	Ve 25	Entraînement n° 3	17h30 – 19h30
Mai	Ve 2	Entraînement n° 4	17h30 – 19h30
	Ve 9	Entraînement n° 5	17h30 – 19h30
	Ve 16	Entraînement n° 6 + Tir en campagne avancé	17h30 – 19h30
Juin	Ve 23	Tir en campagne	17h30 – 19h30
	Sa 24	Tir en campagne	9h30 – 11h30
	Ve 6	Entraînement n° 7	17h30 – 19h30
	Ve 13	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
	Ve 20	Entraînement n° 8	17h30 – 19h30
Juillet	Ve 27	Entraînement n° 9	17h30 – 19h30
	Ve 4	Entraînement n° 10	17h30 – 19h30
	Ve 8	Entraînement n° 11	17h30 – 19h30
Août	Ve 15	Entraînement n° 12	17h30 – 19h30
	Ve 22	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
	Ve 29	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
Septembre	Ve 5	Entraînement n° 13	17h30 – 19h30
	Ve 12	Amis Tireurs de l'Est	17h30 – 19h30
	Ve 19	Entraînement n° 14	17h00 – 19h00
Octobre	Sa 4	Tir fête	13h00 – 17h00
	Ve 10	Entraînement n° 15	17h00 – 19h00
	Sa 18	Coupe d'Automne	9h30 – 11h30
	Sa 18	Coupe d'Automne	13h30 – 15h30

«En cas de brouillard à la Coupe d'Automne le samedi 18 octobre, celle-ci est reportée au 25 octobre 2025.»

Mesure de sécurité à respecter

Nous invitons les promeneurs et les usagers de la forêt se rendant dans le secteur du stand de tir de Lignières, aux lieux-dits «Vuidange» et «Grand Gibet», à prendre en considération la signalisation annonçant les tirs et à ne pas pénétrer dans le périmètre de sécurité.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces principes élémentaires de sécurité et ainsi éviter tout accident malencontreux.

Conseil communal

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES FORÊTS

Comme dans d'autres régions, les forêts communales de Lignières, subissent depuis plusieurs années les effets du changement climatique et des phénomènes extrêmes tels que les tempêtes, les sécheresses et le gel tardif. Ces événements fragilisent les arbres et nécessitent d'adapter les exploitations forestières, les rendant singulièrement complexes.

Les résineux sont particulièrement impactés. Les épicéas, par exemple, sont confrontés à la propagation du bostryche, un insecte ravageur, tandis que les sapins blancs souffrent principalement des conséquences des sécheresses et des canicules.

Face à ces défis, les propriétaires forestiers s'efforcent de réagir rapidement pour limiter les impacts. Priorité est donnée à l'exploitation des arbres attaqués par le bostryche afin de freiner sa propagation et de valoriser le bois avant qu'il ne devienne inutilisable.

Dans ce contexte, la collaboration entre le Service forestier et les entreprises est cruciale. Ensemble, ils interviennent rapidement sur tout le territoire de la Commune de Lignières pour gérer ces situations d'urgence.

Ces interventions, intenses mais nécessaires, sont bien visibles pour les promeneurs et les visiteurs de nos forêts : abattages fréquents, zones d'exploitation du bois, présence de bûcherons et de machines forestières ou encore modification du paysage. Merci d'avance aux visiteurs de nos forêts de leur compréhension et de leur vigilance face à ces opérations indispensables. Elles permettent d'entretenir les massifs forestiers, de mieux les adapter aux effets du changement climatique et de valoriser le bois en tant que ressource renouvelable.

Service forestier

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



CARTES JOURNALIÈRES LNM

Les communes de Cornaux, Cressier, Laténa, Le Landeron et Lignières proposent des cartes journalières de la compagnie de navigation LNM à prix réduit pour la saison 2025.

- Carte journalière 1 lac (Neuchâtel, Morat ou Bienne, sauf Aar)
- Carte journalière 3 lacs (sauf Aar)

Comment en profiter ? Il suffit de passer à l'un des guichets d'une des communes ci-dessous.

Attention : il s'agit de cartes à échanger à la capitainerie de la LNM ou sur un bateau de la compagnie et non de titres de transports proprement dits. Elles sont valables et échangeables durant toute la saison 2025. Non nominatives, elles peuvent faire l'objet d'un cadeau. Par contre, il n'y aura pas de remboursement en cas de non utilisation en fin de saison.

Votre commune de domicile se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

CORNAUX	tél. 032 886 45 10
CRESSIER	tél. 032 886 51 60
LATÉNA	tél. 032 886 65 20
LE LANDERON	tél. 032 886 48 60
LIGNIÈRES	tél. 032 886 50 30

LATÉNA - LA NEUVEVILLE - NODS



PROGRAMME DES TIRS AU STAND DE NODS EN 2025

Tirs d'entraînement	Dès le 27 mars jusqu'au 28 août : chaque jeudi, de 18h à 20h30.
Tirs préalables	Dès le 4 septembre jusqu'au 16 octobre : chaque jeudi de 17h30 à 19h30.
Tirs Jeunes tireurs	Dès le 29 mars jusqu'au 16 octobre : chaque samedi, de 14h à 16h.
Tirs obligatoires :	Jeudi 15 mai de 18h à 19h30 Jeudi 26 juin de 18h à 19h30 Samedi 30 août de 9h à 11h30
22 ^{ème} Tir au Fromage :	Jeudi 10 avril de 17h à 20h. Vendredi 11 avril de 13h30 à 18h. Samedi 12 avril de 9h à 12h. Samedi 26 avril de 9h à 18h.
Tir Botteron :	Jeudi 19 juin de 18h à 19h30. (préalable) Samedi 21 juin de 14h à 16h.
Tir régional du Jura bernois	Vendredi 5 septembre de 8h à 12h & de 13h30 à 19h. Samedi 6 septembre de 8h à 12h & de 13h30 à 19h. Dimanche 7 septembre de 8h à 12h % de 13h30 à 17h. Vendredi 12 septembre de 8h à 12h & de 13h30 à 19h. Samedi 13 septembre de 8h à 12h & de 13h30 à 19h. Dimanche 14 septembre de 8h à 12h % de 13h30 à 17h.
Tir Aubert	Jeudi 18 septembre de 17h30 à 19h. Samedi 20 septembre de 14h à 16h.
Tir aux saucisses :	Vendredi 3 octobre de 13h à 17h. Samedi 4 octobre de 9h à 16h.
Finale de district	Samedi 18 octobre de 9h à 12h.
Tir de clôture	Samedi 18 octobre de 14h à 16h.

Pendant les heures de tir et par mesures de sécurité, les accès, les chemins et les sentiers sont interdits au public, donc signalés et barrés. Les usagers sont donc priés de se conformer à la signalisation. L'Association du Stand de Tir La Neuveville-Nods-Enges décline toute responsabilité en cas d'événements particuliers. Cette même Association est responsable du respect des règles de sécurité et de l'application des horaires de tir par les utilisateurs du stand.

Dispositions concernant le tir hors du service :

Une attention toute particulière doit être portée sur le contrôle des armes en entrant au stand et après les tirs. **Les militaires astreints au tir obligatoire doivent être munis d'une pièce d'identité.** Ils doivent effectuer leur programme obligatoire avec leur arme personnelle. Un contrôle doit être tenu quant à la munition remise, utilisée et rendue.

Pour toutes autres informations : www.nods.ch/tir

Association du Stand de Tir Nods-La Neuveville-Enges

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL

CONCERNANT LA NOMINATION DE LA COMMISSION DE LA POLICE DU FEU

Le Conseil communal de la commune de Laténa,
Vu la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS) du 27 juin 2012,
Vu le Règlement de la commission de la police du feu (RCPF) du 22 janvier 2025,
Vu le Règlement général de commune de Laténa du 12 décembre 2024,
Sur la proposition de la cheffe du dicastère Santé et sécurité,

arrête :

Nomination

des membres **Article premier**

Lors de sa séance du 12 mars 2025, le Conseil communal a nommé les membres de la commission de la police du feu pour la législature 2024-2028 :

- Bastien Amez-Droz ;
- Valérie Dubosson, conseillère communale, présidente de la commission ;
- Cinzia Bornand ;
- Bernard Fabbri ;
- Janic Garcia ;
- Maxence Guinand, employé au Service Santé et Sécurité, secrétaire de la commission ;
- Heinz Hoffmann ;
- François Monnier ;
- Olivier Sansonnens ;
- Lorena Villena.

Entrée
en vigueur**Art. 2**

Un exemplaire du présent arrêté sera délivré aux membres de la commission et il sera publié dans la Feuille officielle.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. RotschLe secrétaire,
R. Mauri

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.03.25 au 28.04.25

Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n° 120048

Parcelle(s) et coordonnées: 2990 - Marin - Epagnier; 1206572/2566897

Situation: Rue de la Gare 3

Description de l'ouvrage: Création d'un dépôt

Requérant(s): Catherine et François Descombes, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Mael dan Even Atelier Eleven Sàrl, Place de la Collégiale 4, 2042 Valangin

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.03.25 au 28.04.25

Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n° 120406

Parcelle(s) et coordonnées: 3254 - Saint-Blaise; 1209146/2566111

Situation: Voëns 18

Description de l'ouvrage: Modification d'un rond-point

Requérant(s): Golf et Country Club de Neuchâtel, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de golf / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 22 al.2 LAT; Zone S2el; Distance à l'axe d'une route; Abattage d'arbre

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

BIBLIOWEEKEND
28 – 30.03.2025

Bibliothèque de Laténa
Tertres 5a, 2074 Marin
Tél. 032 | 886 66 18
www.bibliobus-ne.ch

Samedi
29 mars 2025
10h00 – 18h00

10h00 - 11h30
Entrons dans le monde du Yoga et lisons autrement avec Mélanie Muller.

12h00 - 13h15
Petite dégustation culinaire d'ici et d'ailleurs.

13h30 - 14h30
Laissons-nous charmer par les mots de Sylvie Mallard (conteuse).

15h00 - 16h00
Découverte du monde des Loomis par l'illustratrice Céline Simoni du LoomiStudio.

16h30 - 17h15
Laissons-nous emporter dans l'univers musical de la schwytzoise avec Marc Charrière.

17h15 - 18h00
Apéro de fin de journée.

En continu à la bibliothèque: Exposition du monde des Loomis, jeux de mots avec la Ludotène, décoration de la biblio par les élèves.

LES MOTS RELIENT LES MONDES
LE PAROLE UNISCONO I MONDO
WORTE VERBINDEN WELTEN
LE PAROLE UNISCONO I MONDO

WWW.BIBLIOWEEKEND.CH

BIBLIOWEEKEND
28 – 30.03.2025

Bibliobus neuchâtelois
Chemin des Roseaux 7
2068 Hauterive, parking du port
Tél. 032 | 886 51 50
www.bibliobus-ne.ch

Dimanche
30 mars 2025
13h30 – 17h00

13h30 – 14h30
Nuance Chanson-Slam-Théâtre
par Murielle Groff.

14h45 - 16h45
« Inventons et racontons un conte »
de David Telese. À partir de 6 ans, sur inscription

13h30 - 17h00
Après-midi jeu de société pour tous
Petite collation.

En cas de mauvais temps, les animations auront lieu dans nos locaux à St-Blaise (exceptés les jeux de société).

LES MOTS RELIENT LES MONDES
LE PAROLE UNISCONO I MONDO
WORTE VERBINDEN WELTEN
LE PAROLE UNISCONO I MONDO

WWW.BIBLIOWEEKEND.CH



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Création et entretien de jardin Plants de fleurs et de légumes

Les Flochets
2525 Le Landeron

T. 032 751 26 66
F. 032 751 29 79

info@voillatsa.ch
voillatsa.ch

PROTHÈSES DENTAIRES à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Si vous êtes sensible à l'environnement bâti, à l'aménagement de l'espace et du territoire ainsi qu'au patrimoine architectural et si vous souhaitez contribuer à un développement harmonieux de nos localités, ce poste est fait pour vous!

Dans le cadre d'un départ en retraite, la commune de Laténa recherche pour son service de l'Urbanisme un-e:

Collaborateur-trice technico-administratif-ve (80-90%)

Activités principales

- analyse, gestion et suivi des demandes de permis de construire
- rédaction des décisions communales (permis de construire et levées d'opposition)
- traitement des oppositions et organisation des séances de conciliation
- préparation des dossiers pour la commissions d'urbanisme
- contrôles de conformité des constructions
- collaboration avec les acteurs internes et externes (requérant-es, architectes et avocat-es)
- conseils en matière de procédure de permis de construire et de règles de droit de la construction
- rédaction de la correspondance du service et participation aux rapports techniques
- suivi administratif des dossiers et veille législative en matière d'urbanisme

Formation et exigences

- diplôme technique dans la construction et/ou formation supérieure dans le domaine
- expérience confirmée dans un poste similaire (expérience juridique un atout)
- aisance dans la lecture et la compréhension des plans et des règlements de construction
- maîtrise des outils informatiques et des logiciels spécialisés (SATIC2, GAPE et REGBL)
- excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de gestion des priorités.
- autonomie, rigueur administrative et sens du service public
- bonne communication et esprit d'équipe
- rédaction soignée avec une excellente maîtrise de l'orthographe

Ce que nous vous offrons

- une activité variée au service de la collectivité
- un poste stable au sein d'une commune en pleine expansion
- un environnement de travail agréable, propice à l'épanouissement professionnel
- un poste régit par le statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel

Entrée en fonction: à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 032 886 65 00 Madame Véronique Flückiger, Cheffe de service de l'Urbanisme

Madame Laura Richard, Cheffe de service des Ressources Humaines
Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Latena.RessourcesHumaines@ne.ch ou à l'Administration communale de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention « Confidentiel », **jusqu'au 31 mars 2025.**

LATÉNA



AVIS DE TRAVAUX A THIELLE

Entre le lundi 7 et le vendredi 11 avril, sous réserve des conditions météo, des travaux de fraisage et de poses d'enrobés auront lieu dans la **rue Pré-du-Pont** et dans la **rue du Verger** à Thielle.

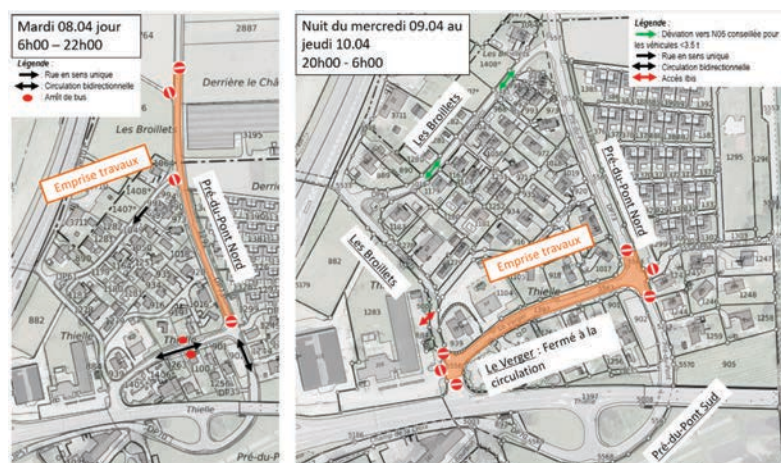
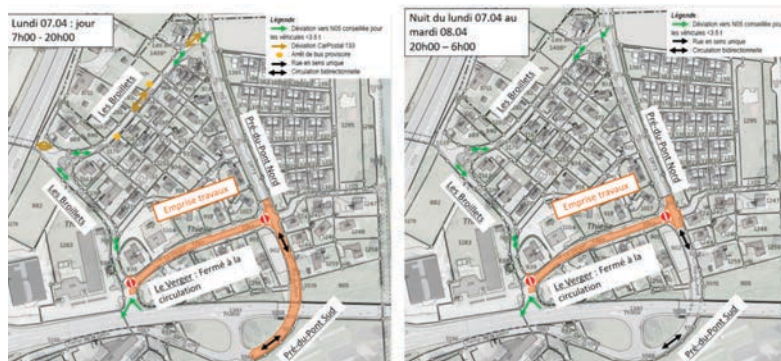
La circulation sera perturbée la journée et la nuit:

- **Lundi 7 avril (journée)**
Fermeture de la rue du Verger. Régulation par agent trafic dans le secteur Pré-du-Pont Sud et au niveau de la sortie/accès à l'autoroute direction Neuchâtel. Arrêts de bus rue des Broillets.
- **Nuit du lundi 7 au mardi 8 avril**
Fermeture de la rue du Verger. Régulation par agent trafic dans le secteur Pré-du-Pont Sud et au niveau de la sortie/accès à l'autoroute direction Neuchâtel.
- **Mardi 8 avril (journée)**
Fermeture du secteur Pré-du-Pont Nord. Arrêts de bus rue du Verger.
- **Mercredi 9 avril (journée)**
Fermeture de la rue du Verger. Régulation par agent trafic dans le carrefour Pré-du-Pont/Verger et au niveau de la sortie/accès à l'autoroute direction Neuchâtel. Arrêts de bus rue des Broillets.
- **Nuit du mercredi 9 au jeudi 10 avril**
Fermeture de la rue du Verger. Fermeture complète accès/sortie à l'autoroute direction Neuchâtel.
- **Nuit du jeudi 10 au vendredi 11 avril**
Fermeture du secteur Pré-du-Pont Sud.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à prendre contact avec le chef de service Aménagement du territoire et gestion de projets, M. Tomic au 032 886 65 60 ou par courriel à latena.aménagementprojets@ne.ch.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.



Garage des Parcs Sàrl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes
Rue de la Rosière 2
2000 Neuchâtel

032 725 29 79
www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.03.25 au 28.04.25

Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n° 120368

Parcelle(s) et coordonnées: 2970 - Saint-Blaise; 1206731/2566079

Situation: Sous les Vignes; Rue de la Musinière 15

Description de l'ouvrage: Pose d'un automate-distributeur pour vente de plats cuisinés

Requérant(s): Pierre Meylan, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 20 MARS 2025

règlements ci-dessous. Les intitulés sont publiés conformément à l'article 129, 2^e alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Les documents complets peuvent être consultés au guichet de l'administration communale, Grand'Rue 35 à Saint-Blaise ou sur le site internet communal:

commune-latena.ch

Intitulé des arrêtés et règlements:

1. Règlement de police (RPol);
2. Règlement concernant la gestion des déchets.

Échéance du délai référendaire: Mercredi 7 mai 2025



CORNAUX



ÉLAGAGE DES ARBRES ET ÉMONDAGE DES HAIES - RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES

Aménagements extérieurs en bordure de route

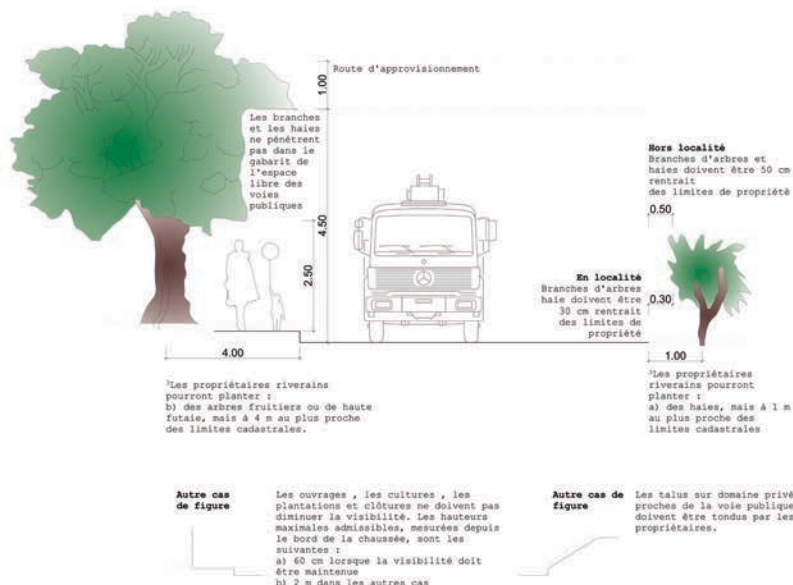
Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir leurs aménagements extérieurs selon le règlement d'exécution de la loi sur les routes et voies (RELRVP 01.04.2020).

Explications et directives selon schéma ci-dessous:

Si ces dispositions ne sont pas observées **d'ici au 5 mai 2025**, la direction de police sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un professionnel, aux frais des propriétaires (art. 3.7 du règlement communal de police).

Cornaux, mars 2025

LE CONSEIL COMMUNAL



LATÉNA



HORAIRES PROVISOIRES DU GSR

Pour des raisons d'organisation interne, le Guichet social régional (GSR) est contraint de réduire provisoirement ses horaires. Jusqu'à nouvel avis, la réception du GSR sera ouverte ainsi:

lundi - jeudi **8h30 - 12h00**
vendredi **7h30 - 14h00**

Merci de votre compréhension.



CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.03.2025 au 28.04.2025

Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n°: 120179

Parcelle(s), coordonnées: 3771 - Cornaux: 1209557/2568935

Situation: Sur Poncel; La Ronde-Fin 20

Description de l'ouvrage: Construction d'une halle de stockage pour matériaux

Requérant(s): Juracime SA, 2087 Cornaux, M. Ch. Veuve

Auteur(s) des plans: AJS ingénieurs civils SA, Place d'Armes 5, 2001 Neuchâtel, M. J.-M. Jeanneret

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: ZI Zone Industrielle/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Pose de perches gabarits: Oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.
Cornaux, le 28.03.2025

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.03.2025 au 28.04.2025

Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n°: 117598

Parcelle(s), coordonnées: 1930 et 1172 - Cornaux: 1209793/2568052

Situation: Rue des Fontaines 38

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de la construction d'un petit immeuble d'habitation et de commerce

Requérant(s): Memet Keklik, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Bernard Pascalis, Crétaux 21, 1196 Gland

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: ZSBP Zone du site bâti protégé/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 16 LConstr. et art 8 RELConstr. (surfaces de jour);

Art. 9.01.7 RAC (volume); Art. 2.6 RCC (lucarne); Alignement; Abattage d'arbres

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 2^{ème} catégorie

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.
Cornaux, le 28.03.2025

CONSEIL COMMUNAL

LA NEUVEVILLE - Au programme!



CINÉ2520
WWW.CINE2520.CH

A BICYCLETTE !

DRAME DE MATHIAS MLEKUZ

AVEC MATHIAS MLEKUZ, PHILIPPE REBBOT, ADRIANE GRADZIEL



De l'Atlantique à la mer Noire, Mathias embarque son meilleur ami Philippe dans un road trip à bicyclette. Ensemble ils vont refaire le voyage que Youri, son fils, avait entrepris avant de disparaître tragiquement. Une épopée qu'ils traverseront avec tendresse, humour et émotion.

VE 28 MARS À 20H30
8 ANS - 1H28 - FR - 2025

MICKEY 17

SCIENCE-FICTION DE BONG JOON HO

AVEC ROBERT PATTINSON, NAOMI ACKIE, TONI COLLETTE



Bong Joon Ho, scénariste et réalisateur oscarisé pour PARASITE, signe une nouvelle oeuvre visionnaire avec MICKEY 17. Héros malgré lui, Mickey Barnes (Robert Pattinson) se tue à la tâche... littéralement ! Car c'est ce qu'exige de lui son entreprise: mourir régulièrement pour gagner sa vie.

SA 29 ET DI 30 MARS À 20H30 EN VF
12 ANS - 2H17 - US - 2024

BRIDGET JONES : FOLLE DE LUI

ROMANCE DE MICHAEL MORRIS

AVEC RENEE ZELLWEGER, HUGH GRANT, EMMA THOMPSON



Bridget Jones a cinquante-deux ans et deux enfants. Après le décès de Mark Darcy, avec qui elle a vécu dix ans de bonheur, elle est à nouveau en quête de l'homme idéal. Mais ce n'est pas si facile de se remettre sur le marché du célibat. Les mésaventures de Bridget n'ont rien perdu de leur piquant !

DI 30 MARS À 17H EN VOST
12 ANS - 2H05 - GB - 2025

LES COULEURS DE L'AUTISME

DOCUMENTAIRE DE MICHAEL BEUCHAT



Ce film nous plonge dans l'univers de Mathieu, Paul et Luca, chacun atteint d'un trouble du spectre de l'autisme. À travers leurs histoires, racontées par leurs parents, nous découvrons les difficultés et les particularités que ces personnes ont traversées. Leur parcours nous ouvre les yeux sur leur monde intérieur et sur les défis auxquels ils font face au quotidien.

DI 30 MARS À 14H
6 ANS - 1H01 - CH - 2024
SÉANCE SUPPLÉMENTAIRE !

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS
DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH.

Ramassage du papier

& Samedi 5 Avril 2025

dès 8h00

par les élèves de l'école de Cressier



Déposez vos paquets bien ficelés.

Ne pas mettre de carton ni de plastique dans vos paquets S.V.P. !

Les gros volumes de papier peuvent être directement déposés, le **jour même**, dans la benne stationnée à la gare !

Pour les personnes se trouvant dans le périmètre du chantier du CAD, et par sécurité pour les élèves, merci de déposer votre papier au point de collecte des déchets



CESC CRESSIER
CONSEIL D'ÉVÉNEMENTS SCOLAIRES
COMMUNAL DE CRESSIER

MERCI



Conseil d'Etablissement scolaire de Cressier/Corps enseignant/Conseil communal

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre communication!
032 725 12 96
vente@messeiller.ch
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux



Editeur du Bulcom
BULCOM

EMMAUS CRESSIER BRADERIE DE PRINTEMPS

BRADERIE DE PRINTEMPS

05.04.2025

DE 9H00 À 16H00

ROUTE DE NEUCHÂTEL 7
2088 CRESSIER

WWW.EMMAUS-NE.CH
@EMMAUS_CRESSIER_NE

JUSQU'À 70% DE RABAIS

- VÊTEMENTS
- VAISSELLE
- SPORT
- LIVRES
- ÉLECTRO
- MEUBLES
- DÉCOS
- JEUX ET JOUETS

Sudoku

		9	8					
				4		1		9
	1	7		9			3	
7			9			3	6	
				1				
	4	1			3			7
	2			3		6	9	
6		5		2				
					8	4		

Solution en page 10



La commission de l'énergie du Landeron
vous invite à une séance publique

Le dérèglement climatique impose l'adaptation
des forêts, mais qu'en est-il de nos jardins ?

Jeudi
03 avril 2025 à 20h00
Rendez-vous à l'Aula du
nouveau centre
administratif

La conférence présentera les défis de demain pour nos forêts et nos jardins face au changement climatique et même pour nos bacs de balcons. Notre expert forestier partagera ses connaissances et ses conseils pratiques ; il prodiguera des conseils pratiques pour des plantations résilientes.

Cette conférence fait le lien avec la plantation de 700 chênes dans le cadre du 700^e du Landeron. Cette conférence se conclura par un apéritif prolongeant les discussions et échanges informels. Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent agir face aux enjeux environnementaux actuels.

VERNISSAGE EXPO

LE CAP



Tous différents
tous ensemble

PEINTURE - SCULPTURE - PHOTOGRAPHIE

Regards Croisés

Jeunes d'ici et d'ailleurs
face au racisme

Dans le cadre de la semaine cantonale d'actions contre le racisme, le centre d'animation socioculturelle jeunesse Le CAP présente des œuvres réalisées par des jeunes de notre région et du centre de requérants d'asile de Boudry. Ces œuvres ont été réalisées sur un après-midi, suite à une rencontre et des échanges entre les jeunes. Un apéritif sera servi au vernissage avec des mets préparés par les jeunes.

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

LE CAP

Ch. des Pêches 1, Le Landeron

VENDREDI 4 AVRIL 2025
19H - 21H

LATÉNA

Le Festival du Film Vert a connu un franc succès



A Marin, Sylvie Perrin Amstutz et Edouard Clottu ont parlé de la forêt jardin



Hauterive aussi le festival a attiré les foules

Le samedi 8 mars a eu lieu la cérémonie de lancement de la 20^{ème} édition du plus grand festival francophone de films consacrés à la nature, l'écologie et au développement durable pour apprendre, admirer et s'engager. Du 1^{er} mars au 13 avril, plus de 90 films différents ont été et sont projetés lors de 447 séances réparties dans 118 lieux en France, au Tessin et dans toute la Suisse romande.

Dans notre commune 2 sites ont offert des projections au public:

- **Le samedi 15 mars, Marin accueillait pour la troisième année** le Festival du Film Vert à l'Espace Perrier, sous l'impulsion de Teresa Remexido.
- **Le samedi 22 mars**, c'était au tour d'Yves Tillé et Yvonne Bach d'organiser **à Hauterive la cinquième édition du FFV au BSP** (Bâtiments des services publics).

Cette année, cinq films étaient au programme dont certains marquent déjà cette édition par les prix décernés. «*Sauvages*», «*La forêt gourmande*» et «*De l'assiette à l'océan*» ont été projetés à Marin. A Hauterive, le public a pu découvrir «*Le Castor*» et «*Inestimables forêts*».

Les films ont été suivis d'une discussion avec le public et d'un échange sur les thèmes des films projetés.

Les organisateurs ont eu le plaisir de bénéficier de la présence de deux personnalités locales à Marin, Sylvie Perrin Amstutz et Edouard Clottu qui ont fait le lien entre le film «*La forêt gourmande*» et la forêt jardin ainsi que le projet de maraîchage existant sur les terres d'Edouard Clottu et réalisé grâce à l'épicerie participative «*Chez Emmy*». A noter que cette dernière existe depuis le 20 mai 2019 à Saint-Blaise. Ce film, réalisé à Diconne en France, montre un modèle permettant de faire face aux problèmes climatiques, hydriques et alimentaires, dans lequel Fabrice Desjours transforme, depuis quinze ans, une pâture infertile en forêt nourricière où tout se mange.

A Hauterive la cinéaste Orane Burri, autrice et réalisatrice Suisse, résidant dans notre canton, est venue échanger avec le public à propos de son film «*Inestimables forêts*» qui a été entièrement tourné dans les forêts du canton de Neuchâtel. Partant d'un constat des besoins locaux des citoyennes et citoyens elle nous a permis de découvrir comment cela peut impacter d'autres forêts ailleurs dans le monde et par là même, l'équilibre hydrique et le stockage de carbone dans les sols et les forêts. Le regard critique de ce film relie le local au global et démontre que sur notre planète nous n'avons pas assez de terres disponibles pour planter la quantité d'arbres nécessaire au stockage de carbone permettant de couvrir les émissions actuelles. Par ailleurs, elle nous a fait comprendre l'urgence de préserver l'existant, à cause des pertes provoquées par le changement climatique et aggravées par l'exploitation effrénée des forêts, comme en Amazonie, pilotée par des sociétés dont certaines sont Suisses.

Ce Festival est possible grâce à l'engagement de bénévoles, mais aussi grâce au soutien important de notre commune. «*Nous les remercions chaleureusement*» ont dit d'une même voix Teresa Remexido, Yvonne Bach et Yves Tillé.

Cette édition à Laténa aura été couronnée de succès, et le comité d'organisation espère, avec la participation de 226 spectateurs sur les 2 sites, contribuer à battre le record de fréquentation de 22'000 spectateurs de l'année dernière sur l'ensemble des sites de projection en Suisse et en France.

Le Festival du Film Vert continue jusqu'au 14 avril. Le programme et les informations détaillées se trouvent sur www.festivaldufilmvert.ch.

L'année prochaine, pensez à consulter le lien ci-dessus ou l'agenda des événements sur le site de notre commune et à réserver, dans votre agenda, les dates des films qui vous intéressent.

DJ

NEUCHÂTEL

«Sous nos monts hallucinés»: quand l'angoisse rôde en Romandie

Les brumes du Jura dissimulent-elles d'indicibles horreurs? Les eaux du Léman abritent-elles des monstres insoupçonnés? Et si la Romandie cachait, sous son apparente tranquillité, des terreurs lovecraftiennes prêtes à émerger?

C'est le pari du recueil «*Sous nos monts hallucinés*», publié aux éditions Hélice Hélas (Vevey, 2025), qui réunit treize écrivains romands ayant chacun façonné une nouvelle angoissante ancrée dans son canton d'origine. Ces récits, où l'épouvante se mêle à la poésie du paysage, nous entraînent dans un voyage littéraire unique, où la Suisse romande devient un territoire hanté par d'inquiétantes créatures et des mystères insidieux.

Parmi les auteurs, des plumes reconnues telles que Mélanie Chappuis, Pierre-Yves Lador et Olivia Gerig, mais surtout quatre écrivains neuchâtelois qui se sont emparés de leur canton pour tisser des histoires à glacer le sang: Dunia Miralles, Julien Hirt, Lucien Vuille et Alice Jeanneret. Neuchâtel est ainsi au cœur de cette œuvre collective, non seulement par la richesse de ses auteurs, mais aussi par le talent du dessinateur Lucien Vuille, qui illustre chaque récit avec son trait habité et énigmatique.

Deux rencontres dédicaces en terres neuchâteloises

Les lecteurs auront l'occasion de rencontrer plusieurs auteurs et illustrateurs lors de deux

séances de dédicaces:

Vendredi 4 avril – Neuchâtel (Boutique du Livre)

Samedi 5 avril – La Chaux-de-Fonds (Payot)
Un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de littérature fantastique, d'angoisse et de mystères enfouis sous nos monts...

«*Sous nos monts hallucinés*» – 248 pages, **Éditions Hélice Hélas (Vevey, 2025)**

LA CANEBIÈRE MINIGOLF - NEUCHÂTEL

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Tu n'es pas seul !

2ème édition

DIMANCHE
04 MAI 2025
de 11h à 17h
ENTRÉE LIBRE

Sur scène :
11:30 Alex Carmin
12:30 Soy Sarita
13:30 Lenda
14:30 LNA
14:45 Chris Maldah
15:30 Les Vieux Briscards du Mix (Spéciale années 80-90)
Sono: Pierre Angeloz
Boissons & restauration

Stands:
Association des Templiers PTL
Association Morane
Ecole Tatout
Bricolage & Coloriage
Dédicaces du livre "COMME SI DE RIEN" par Lenda & sa maman

Journée co-animée par:
Sonia Mazza & Raphaël Descombes

Retrouvez-nous sur Facebook ! 

GARAGE BURKHALTER sàrl

Rue de Soleure 8
2525 le Landeron
Tél. 032 751 15 26
garageburkhaltersarl@bluewin.ch

Landi
REGION NEUCHÂTEL

APPRÉCIEZ LA DIFFÉRENCE !

Votre LANDI:
Bevaix
Cornaix
Crêt-du-Loche
Môtiers
landiregionneuchatel.ch

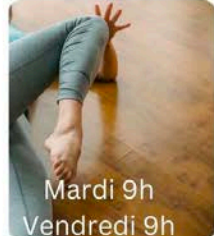
Centre Pil' Life

Champs-montants 12B
Marin - Latena

  
Pré & Post Natal
Lundi 9h

  
Mardi 9h30
Mercredi 19h15

  
Mardi 9h
Vendredi 9h
@PIL_LIFE_DANSE

5	3	9	8	7	1	2	4	6
2	6	8	3	4	5	1	7	9
4	1	7	2	9	6	8	3	5
7	5	2	9	8	4	3	6	1
3	9	6	7	1	2	5	8	4
8	4	1	6	5	3	9	2	7
1	2	4	5	3	7	6	9	8
6	8	5	4	2	9	7	1	3
9	7	3	1	6	8	4	5	2

À L'AFFICHE

A BICYCLETTE!
VE 28 MARS À 20H30
MICKEY 17
SA 29 ET DI 30 MARS À 20H30 EN VF
BRIDGET JONES : FOLLE DE LUI
DI 30 MARS À 17H EN VOST
LES COULEURS DE L'AUTISME
DI 30 MARS À 14H

PROCHAINEMENT

REINE MÈRE
THE INSIDER
ON IRA
AGENT OF HAPPINESS
SLOCUM ET MOI
MOON LE PANDA
MINECRAFT LE FILM

WWW.CINE2520.CH

LATÉNA

Conseil général: fin de la lune de miel?

Le conseil général était convié ce jeudi à valider la troisième salve de règlements nécessaires au bon fonctionnement d'une commune. Si les premiers règlements (règlement de commune, sur les finances entre autres) avaient débouché sur une quasi-unanimité du plénum, il en a été un peu différemment ce jeudi soir.

Le règlement de police a réveillé le clivage gauche – droite

Un règlement de police sert à codifier les tâches de police relatives au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité, de la moralité, de la santé et de la salubrité publique d'une commune. Les 110 articles qu'il contient détaillent toutes les règles permettant un bien-vivre ensemble. Si plus de 100 articles n'ont pas donné lieu à des remarques et ont été validés à l'unanimité, il en a été autrement de quelques-uns qui ont fait l'objet de discussions animées et d'amendements.

L'affichage publicitaire toujours autorisé

Le conseil communal proposait d'interdire la publicité à des fins commerciales, quel que soit le procédé de réclame utilisé, sur le domaine public communal et sur le domaine privé visible depuis le domaine public. Le CC entendait ainsi combattre la surconsommation et, découlant, le surendettement.

Les Verts, le PS et les VL soutenaient cet article, voulant faire de Laténa un précurseur dans le canton de Neuchâtel. Ils voulaient toutefois que l'affichage des sponsors par les associations locales à but non lucratif puisse être autorisé sur leur lieu d'activité par le Conseil communal.

Le PLR, l'UDC et une partie de l'Entente trouvaient la mesure disproportionnée voire extrême. Le PLR déposait un amendement proposant que le Conseil communal n'interdise pas tout affichage mais puisse, au cas par cas, interdire la pose des enseignes, affiches, réclames, inscriptions ou images qui, par leur emplacement, leurs dimensions excessives ou pour toute autre raison, nuisent à la moralité, à la sécurité, à l'architecture d'un bâtiment ou encore à l'aspect d'une rue. Charles Constantin a quitté temporairement le perchoir pour dire tout le mal qu'il pensait de cet article. Avec un montage Powerpoint, il a par des exemples, montré que cet article prêterait de façon importante l'économie «qui joue pourtant un rôle prépondérant dans notre société». Il a aussi remarqué que cet article aurait un coût de contrôle non négligeable qui aggraverait encore plus la perte des taxes encaissées par la commune pour l'affichage sur son territoire. L'amendement était accepté par 20 voix contre 17 et 4 abstentions.

Des feux d'artifices exceptionnellement autorisés

Contrairement au CC, qui proposait de n'autoriser le tir de feux d'artifice qu'à l'occasion de la fête nationale et du nouvel-An, l'assemblée validait un amendement qui permettait au CC d'autoriser un feu d'artifice lors d'une occasion exceptionnelle.

Les travaux agricoles et viticoles ne seront pas interdits entre 20h00 et 7h00

L'article 56 interdit toutes activités ou tous travaux bruyants entre 20h00 et 7h00 à l'intérieur de la localité et partout où le repos du voisinage pourrait être troublé. Un amendement, accepté à l'unanimité, demandait d'exempter les travaux agricoles et viticoles de cette interdiction.

Les terrasses ouvertes jusqu'à minuit

Le règlement de police restreignait les heures d'ouverture des terrasses à 22h00. Un amendement de plusieurs partis demandait que cette restriction soit levée et que les terrasses puissent rester ouvertes jusqu'à minuit. Celui-ci a été accepté à l'unanimité.

Un jardin du souvenir

Comme il existe à Saint-Blaise, un amendement demandait que la notion de jardin du souvenir soit détaillée dans le règlement. Ce dernier a été accepté à l'unanimité.

Finalement, le règlement de police amendé se voyait valider à l'unanimité.

Règlement des déchets: une meilleure gestion toujours plus d'actualité

Le règlement des déchets encourage toute mesure de réduction et de recyclage des déchets et informe la population sur les questions relatives aux déchets. Elle participe, conformément à la législation, à d'autres tâches relatives à l'élimination de ces derniers.

S'appuyant sur le règlement général type de commune et l'ancien règlement de La Tène, qui s'appuie largement sur ce modèle, celui de Laténa a aussi pris en compte des spécificités propres aux autres communes qui méritaient d'être préservées. Certaines dispositions locales peuvent répondre à des besoins particuliers, à des enjeux spécifiques du territoire ou à des pratiques bien ancrées qui ne figurent pas nécessairement dans le règlement type. «Il nous semble donc judicieux de conserver certains articles issus des règlements des trois autres communes afin d'assurer une meilleure adaptation aux réalités locales et de garantir une réglementation à la fois cohérente et pertinente» a précisé le conseil communal dans son rapport. Le conseil communal a tenu à préciser, pour donner suite à une question d'un conseiller général, que, malgré le fait que le règlement ne cite pas les sacs de 110 litres (les containers enterrés de Saint-Blaise et Hauterive ne les digèrent pas), ceux-ci sont encore acceptés à La Tène et Enges.

Les centres commerciaux

et les grands magasins devront jouer le jeu

«Tout centre commercial, grand magasin ou entreprise analogue doit mettre à la disposition de sa clientèle, à ses frais, les installations nécessaires à la collecte, au tri et à l'élimination des déchets provenant du genre de produits qu'elle ou il vend. Ces installations doivent être facilement accessibles tant pour les automobilistes, si la disposition des lieux le permet, que pour les deux-roues et les piétonnes et les piétons» tel est l'article du règlement qui était proposé par le CC. Comme cet article était déjà en vigueur à

La Tène, les enseignes concernées, pourront, à très peu de frais, y adhérer. Toutes les commissions consultées ayant préavisé favorablement ce règlement, les quelques questions et précisions demandées par les groupes ayant trouvé réponse et les deux amendements ayant été validés par le plénum, les questeurs ne trouvaient aucune voix discordante et le règlement pourra entrer en vigueur.

4 sujets à l'heure des questions

4 conseillers généraux avaient déposé des questions qui demandaient réponse du conseil communal.

A Thierry Adatte (Entente), qui s'inquiétait de l'augmentation du trafic de camions sur les routes Saint-Blaise – Carrière du Maley et Saint-Blaise – Le Maley – Carrière Juracime, le conseil communal a répondu que, tant au niveau cantonal que communal, tout était mis en œuvre pour que la sécurité et l'impact écologique soient garantis au niveau laténien.

Claude Borel (PS) demandait que la commune fasse, pour marquer la naissance de Laténa, un geste symbolique en offrant une vingtaine d'arbres à La Chaux-de-Fonds. Dans sa réponse, le conseil communal a dit que le geste de solidarité avait été fait en temps opportun, et que, en l'état actuel, la Chaux-de-Fonds avait assez de moyens pour reboiser ses espaces verts.

Pour le PS-VL, Anne-Claude Cosandey, a demandé des explications au CC, pour donner suite au nouveau plan d'extinction nocturne de l'éclairage public (en particulier à Saint-Blaise). Celui-ci a répondu que l'éclairage public moderne (contrôle centralisé de la puissance possible par quartiers, rues, voire lumineaire) installé à Laténa, et qui reçoit des compliments loin à la ronde, ne fera pas l'objet d'évaluations spécifiques mais que tout citoyen ou toute citoyenne pouvait obtenir de l'administration des informations voir lui apporter ses doléances éventuelles.

Toujours de la même intervenante, l'inquiétude de voir, à la suite de l'introduction des nouveaux horaires CFF, disparaître les gares de Saint-Blaise et Marin-Epagnier, l'incitait à demander au CC d'intervenir auprès des entreprises de transport public. Celui-ci, tout en étant conscient que le nouvel horaire n'est pas optimal, travaille donc avec ces entreprises pour veiller à des améliorations des horaires.

Le conseil communal, par la voix de Vanessa Renfer, a tenu à rassurer les familles de Enges, Saint-Blaise ou Hauterive touchées par la nouvelle réglementation concernant le subventionnement du transport des élèves. En effet, celles qui se voyaient offrir la gratuité de ceux-ci pour leurs enfants suivant leur scolarité dans un autre village devront s'acquitter du montant prévu dans le nouveau règlement. A moyen terme, ces familles seront gagnantes financièrement, ce qui devrait compenser la perte à court terme. A noter que les élèves de Hauterive qui doivent (pour pallier le manque de classe à la suite des travaux du nouveau collège) se rendre à l'école à Neuchâtel, continueront de se voir offrir la gratuité des transports. DJ

SAINT-BLAISE

Numéro de mars-avril 2025 du «Gouvernail» En 2025, le Bourg du Landeron fête son 700^e anniversaire



Sous la plume de Sandrine Girardier, membre du comité de l'Association **Le Landeron 700 ans**, le «Gouvernail», journal indépendant s'intéressant à la vie régionale, consacre son 2^e n° de 2025 au défi célébré «*par amour du Landeron*».

Le «Gouvernail» évoque, d'abord, le 700^e anniversaire fêté en 1960 des franchises de Nugerol, précurseur du Landeron, premier

acte plaçant le lieu sur l'échiquier politique régional.

C'est en 1325 qu'un pré est vendu par l'abbaye de Saint-Jean au comte Rodolphe IV de Neuchâtel pour construire une ville fortifiée destinée à mieux marquer la frontière de son territoire.

Très bien documentée, la présentation de Sandrine Girardier fait un résumé de l'histoire atypique du bourg du Landeron, ville située au milieu des marais. Elle est aussi demeurée longtemps une terre catholique dans le Pays de Neuchâtel par son attachement à Soleure. Les vignes, les révélations faites par les fouilles archéologiques menées de 1960 à 1990, l'école, les églises et la Fête-Dieu, jour férié au Landeron par décret cantonal, rappellent les particularités du lieu.

Le texte est complété par plusieurs illustrations très intéressantes, entre autres, une vue du lac de Bienne, huile d'un artiste inconnu, sur laquelle apparaît le clocher de l'église de St-Jean aujourd'hui disparu. On peut obtenir gratuitement ce no du «Gouvernail» en le demandant, par écrit à la Rédaction-administration du «Gouvernail», rue de la Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise. Adresse de messagerie: legouvernail2072@gmail.com

CZ

ENTRE-DEUX-LACS

Election du Grand Conseil du 23 mars 2025 Les élus, élues, suppléants et suppléantes

Ont été élus et élues:

Parti libéral-radical neuchâtelois, PLRN

Olivier Favre, Hauterive, pasteur, docteur en sciences sociales
Isabelle Augsburgers, Enges, notaire, avocate, conseillère générale

Parti socialiste neuchâtelois, PSN

Eric Flury, Marin, directeur CPNE, conseiller général
Célia Jeanneret, Hauterive, juriste

Alina Oppikofer, Le Landeron, collaboratrice sociale

Union démocratique du Centre, UDC

Quentin Geiser, Lignières, agriculteur indépendant
Damien Schär, Hauterive, comptable

Parti Vert Libéral, PVL

Maxime Auchlin, Saint-Blaise, ingénieur EPF

Le Centre

Michelle Grämiger, Saint-Blaise, médecin

Deviennent suppléants et suppléantes:

Parti libéral-radical neuchâtelois, PLRN

Pascale Leutwiler, Cornaux, co-directrice indépendante
Jérôme Bueche, Hauterive, informaticien de gestion

Union démocratique du Centre, UDC

Jenna Mannino, Cornaux, enseignante

Le Centre

Laurent Suter, Wavre. Médecin-dentiste

Avec les félicitations du Bulcom



CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Pataclown- au royaume de Zombly
Dimanche 6 avril 2025 à 17h00



Dimanche 6 avril 2025 à 17h00

Au Royaume de Zombly par La Cie Pataclown

Cette compagnie de Côte d'Ivoire basée maintenant à Genève nous fera découvrir un spectacle unique de marionnettes et de théâtre d'objets, réalisé avec du matériel recyclé pour une histoire rocambolesque d'une tribu africaine.

Pour tout public dès 3 ans. Durée 50 minutes.

Vendredi 11 avril 2025 à 20h30 en attendant Voisard par Thierry Romanens

Accompagné par Patrick Dufresne et Mathias Demoulin, Thierry Romanens nous délivre une poésie musicale sur un texte d'Alexandre Voisard. N'oubliez de réserver vos places via notre site internet:

www.latourderive.ch

L'équipe de la Tour de Rive

LE LANDERON

La décoration de douze fontaines du Landeron bat son plein

Réalisées par plus d'une cinquantaine de personnes et enfants, tels que l'Atelier Les Lutins, le jardin d'enfants, les élèves de 6H, le groupe LLAD, Les Tricoteuses, Les Bricoleuses, des gens de différents quartiers et les résidents du Home Bellevue mettent la main à la pâte pour enjoliver 12 fontaines du Landeron.

Tous très motivés, ils font preuve d'une belle imagination laissant parler leur créativité afin de rendre chaque fontaine encore plus belle. Les douze fontaines seront toutes décorées en même temps.

Madeleine Hinkel et Katia Schouwey, responsables de ce projet sont ravies par l'enthousiasme des différents groupes qui s'activent pour la réalisation de ce beau projet dont les œuvres seront signées.

Balade des familles et marcheurs

Du 12 avril au 27 avril on pourra découvrir un parcours en famille de 7 km ou un parcours marcheur de 9 km, parcours organisés également du 4 au 19 octobre.

Le **parcours des familles** (7 km) partira de la 1) Fontaine du Banneret (au sud de la Vieille Ville) pour s'en aller vers la 2) fontaine du Vaillant (nord de La Vieille Ville) et poursuivre par la 3) fontaine rue St-Maurice, la 4) fontaine du faubourg, la 5) fontaine de la Citadelle, la 6) fontaine du Pont du Four, la 7) fontaine de Nugerol, la 8) fontaine du Vieux Puits, la fontaine de 9) La Russie puis retour dans la Vieille Ville par les rues de la Petite Thielle, du Jolimont et de la rue Rolin.

Le **parcours des marcheurs** (9 km) partira également de la 1) fontaine du Banneret (sud de la Vieille Ville) en poursuivant par la 2) fontaine du Vaillant, (nord de la vieille ville), la 3) fontaine rue St-Maurice, la 4) fontaine du Faubourg, la 5) fontaine de la Citadelle, la 6) fontaine du Pont du Four, la 7) fontaine Nugerol. Ensuite, il s'agira de découvrir les 8) fontaines de Combes (il y en a deux soit une au bas de la forêt et l'autre au hameau) et de 9) Montet du Bas à côté de la maison de la famille Wieser), pour poursuivre le parcours vers les 10) fontaines des Roches, du 11) Vieux-Puits et de la 12) Russie. Le retour vers la Vieille Ville se fait par le même chemin que le parcours famille.

Deux balades adaptées à tous qui laisseront de tout beaux souvenirs. **Lancement du projet : le 12 avril à 11h à la fontaine du Banneret, sud de la vieille ville.**

À noter encore que le chœur d'hommes « Les Improbables » animera les fontaines du Faubourg puis de Nugerol le mercredi 23 avril dès 19h30. Merci à eux pour cette initiative.

Un évènement exceptionnel à découvrir avec plaisir.

CP

ENTRE-DEUX-LACS

Un mardi placé sous le signe de la réflexion et du partage

ACCUEIL ENFANTS
Au FOYER de St-Blaise
Tous les mardis midi
12h-13h30

PIQUE NIQUE ENSEMBLE, dès la 9H
La paroisse réformée de l'Entre2lacs organise, chaque mardi, un accueil encadré par une équipe, avec des jeux, des thèmes, des activités.
Chaque enfant amène un pique-nique et il ne reste plus qu'à se régaler ensemble !
GRATUIT et OUVERT à TOUS !
+ d'infos et inscriptions : Ruth Letare, diacre,
079.872.25.18 / ruth.letare@eren.ch

Que se passe-t-il le Mardi Midi? Un exemple: ce mardi, après un pique-nique convivial et un moment de détente, nous avons abordé un sujet d'actualité fascinant avec les enfants: l'intelligence artificielle.

Nous avons organisé un débat en deux groupes, l'un «pour» et l'autre «contre», afin de faire émerger leurs opinions sur la question. Et croyez-moi, ils en ont déjà un avis bien tranché! Il est essentiel d'être à l'écoute de leurs réflexions et de leur permettre d'exprimer leurs convictions.

L'objectif était aussi de leur **apprendre à défendre leurs idées tout en respectant celles des autres, même lorsqu'ils ne sont pas d'accord**. Avec l'omniprésence des réseaux sociaux, ce type d'exercice leur permet d'acquérir le recul nécessaire pour débattre sereinement, sans perdre de vue l'importance du respect et de l'ouverture d'esprit. Enfin, nous avons cherché à élargir leurs connaissances sur l'IA, une technologie qui fera partie intégrante de leur génération. Ont-ils conscience des incroyables avancées médicales rendues possibles grâce à l'IA? Mais aussi de son impact écologique sur notre planète? Il est essentiel de prendre du recul pour mieux en saisir les enjeux.

Un programme riche et varié

Au fil des semaines, nous abordons **une diversité de thèmes** qui résonnent avec leur quotidien de pré-ados:

- L'amitié et les relations aux autres
- Les injustices, nos réactions face à cela
- Les différentes formes d'intelligence: il n'y a pas que l'intelligence scolaire, mais aussi artistique, intrapersonnelle (connaître ses forces, ses limites)...
- La découverte et la valorisation de leurs talents. Personne n'en est dépourvu.

- Comment prendre soin de ses rêves et croire en ses capacités etc. Une belle façon d'aider les enfants à renforcer leur estime de soi et à mieux se connaître, surtout à cet âge assez défiant de la vie. Les échanges se font dans un **cadre ludique**, favorisant **la créativité** à travers des extraits de films, des discussions en groupe ou encore des petites saynètes.

Nous prenons aussi le temps d'explorer leur culture religieuse en abordant les grandes fêtes chrétiennes (Noël, Pâques...) pour en comprendre le sens. L'accueil est toujours bienveillant et ouvert, dans la liberté, le respect, une ambiance joyeuse et conviviale.

Une maman me confiait récemment:

«Ma fille attend ce mardi midi avec impatience chaque semaine. Ce sont de beaux moments d'amitié et de bienveillance, avec des sujets variés et enrichissants.»

Pourquoi ne pas inscrire votre enfant? Il reste encore des places! Il/elle peut venir voir s'il/elle le souhaite.

Pour tout enfant, à partir de la 9H.

Me contacter: Ruth Letare: 079 872 25 28 ou ruth.letare@eren.ch

SAINT-BLAISE

Association musicale Neuchâtel-St-Blaise Bientôt son Concert annuel plein d'émotions

L'Association musicale a perpétué une ancienne tradition républicaine ce mois.

Le 1^{er} mars, elle a sonné la diane en Ville de Neuchâtel ainsi que dans la Commune de Laténa. Le 15 mars, lors de son assemblée générale, elle a élu Christophe Jacot à sa présidence. Il succède à Dominique Steiner.

Le samedi 5 avril prochain, à 20 heures, sous la direction de Julie Dziwornu, pour l'harmonie et de Marco Della Rovere, pour les percussions, l'Association donnera son concert annuel, à l'Auditoire de Vigner, sur le thème «*Billie et le dragon – Le réveil des émotions*».

Comédienne et conteuse, Amandine Berger, connue pour avoir été pendant deux ans animatrice dans notre radio régionale et présente aussi Théâtre du Pommier, à Neuchâtel, accompagnera les musiciens et musiciennes à la découverte d'un monde d'émotions positives.

L'entrée est libre; collecte à la sortie.

CZ

Carrosserie endommagée?
Donnez une seconde vie
à votre véhicule !

Storrer Automobiles
GARAGE-CARROSSERIE

Grand-Pont 2 - 2087 Cornaux - T 032 757 15 56 - F 032 757 27 51
www.storrerautomobiles.ch - info@storrerautomobiles.ch

LIGNIÈRES

Epoustouflant concert du Brass Band



Le Brass Band de Lignières dont la renommée a largement franchi les limites du canton, s'est donné le meilleur de lui-même en présentant avec brio son concert annuel samedi 22 mars dernier.

Soirée intense à la Gouvenrière, salle archi-comble, public multilingue, l'envie de se délecter de brass band était palpable. Sous les applaudissements, les musiciens suivis du directeur Cyril Perrenoud, ont fait leur entrée sur scène prêts à voyager vers des horizons musicaux captivants. C'est justement avec Horizons, une pièce colorée de Paul Lovatt Cooper, percussionniste et compositeur anglais très en vogue, que les cuivres ont brillé de tous leurs feux. Flamboyante, rugissante, la pièce maîtresse, Lions of Legends, de Thierry Deleruyelle, a reproduit la puissance, la fureur du roi des animaux par la magie de la musique. Plus calme, truffée de rythmes entraînants, et jouée en harmonie avec le baryton Pierre-Alain Gauchat, Donegal Bay, de P.-L. Cooper, pièce écrite en hommage à un style lyrique irlandais devenu populaire, a été un véritable délice à écouter. Un panachage de danses a offert Nightingale Dances de Matthew Hall, par le jeu des bugles et trombones avec une grande montée en puissance dans la section finale avec une véritable fin percutante.

En intermède, le solo des frères Steffen, Jérémie 11 ans cornet, et Xavier 8 ans à l'alto accompagné par son père et ensuite par la présidente de la société, ont montré qu'ils avaient de l'Avenir en eux, ce ravissant tableau a suscité de chauds applaudissements.

Le programme musical a repris par une marche de concert Mercury aux thèmes puissants, une mélodie en trio, un passage dynamique

pour trombones et trompettes/cornets menant à une version grandiose de style typiquement britannique du compositeur belge Jan van der Roost. A suivi Consecrated, œuvre salutiste d'anniversaire de Philip Rayment, interprète et chef d'orchestre canadien. Trombonologie a mis en exerce l'excellent soliste trombone Thomas Blomme. Dans une version inédite, The Typewriter, de Leroy Anderson, arr. A. Ducan, a vu la journaliste de service, Leya Perrenoud, attelée à rédiger son papier sur une machine mécanique Remington aux cliquetis et sonnette de fin de ligne, une percussion étonnante qui a accompagné les cuivres et produit une grande surprise. Sur une musique de Da Vinci Code, une des plus célèbres œuvres de Hans Zimmer, compositeur de musique de film dans le monde, le Brass Band a transmis dans toute sa grandeur la mélodie des Chevaliers de Sangreal à la recherche du code secret. D'un autre genre, Liszteria, de Sandy Smith, jouée avec l'accompagnement de deux solistes cocasses, Jan Muggli et Dany Gerber s'évertuant à se chipoter, mais néanmoins sachant frapper avec dextérité sur leurs xylophones, a soulevé rires et acclamation amusée, bissés les artistes ont repris les maillets. Patronage, une marche pour cuivres du compositeur Christophe Walter, directeur de l'orchestre de l'armée suisse, a mis un terme au programme officiel. Les applaudissements nourris du public ont permis d'entendre une pièce supplémentaire.

Est intervenue Brigitte Jäggi, musicienne et présidente du Brass Band l'Avenir de Lignières, qui a remercié chacun pour le soutien apporté à la fanfare et particulièrement le public si nombreux et chaleureux. En signe de reconnaissance elle a remis un cadeau au directeur Cyril Perrenoud et aux membres non-musiciens du comité œuvrant dans l'ombre. L'émotion était à son comble au moment des félicitations et congratulations adressées au jubilaire, Pierre-André Daetwyler, 82 ans, fidèle musicien en fonction, pour ses 70 ans d'activité musicale, à ce titre il a reçu un diplôme d'honneur de l'ASM. Le plus beau cadeau dont il se souviendra est la prestation musicale jouée en son honneur par Luca Perrenoud, le cadet de la société. De voir en face sourires et bonheur sur les visages, et après ses mots de gratitude à ses musiciens et aux auditeurs, Cyril Perrenoud a repris la baguette, le Brass Band a rejoué un ultime morceau pour dire merci et au revoir.

GC

CRESSIER

Bonhomme hiver est partien fumée

Vendredi 21 mars, les écoliers de Cressier ont salué l'arrivée du printemps par la mise à feu du Bonhomme hiver.

Les écoliers du collège se sont rendus d'abord à Clos Rousseau pour chercher leurs camarades du haut et le Bonhomme hiver confectionné par les enseignants de l'institution. C'est donc un long et bruyant cortège qui a déambulé dans le village jusqu'au parking du foot. Dans un joyeux tintamarre, usant de sifflet, maracas, tambour, trompette, casserole, les enfants ont fait cercle autour du mannequin incarnant toutes les misères dont on peut l'accuser, froid, humidité, brouillard, manque de soleil, grippe, c'en était assez. Installé sur son socle de branchage, dans un dernier assaut dès le feu bouté, Bonhomme hiver en colère s'est vengé par l'envoi d'un fort dégagement de fumée incommodante mais qui n'a pas fait de victime. Juste quelques mouchoirs sont sortis «ça pique aux yeux» ont déploré quelques jeunes enfants ne manquant pas pour autant de goûter au spectacle de feu. A peine percevable dans les flammes fumantes, le personnage s'est écroulé, laissant l'incertitude sur son heure de trépas. Peu importe, l'hiver est derrière.

A l'issue de la manifestation, et c'est devenu coutumier, Clos Rousseau offre la collation. Derrière les tables aménagées, le groupe d'éducation a distribué les boissons et les 230 pains au sucre (sortis du four de la boulangerie Les Perce Neige aux Hauts Geneveys) prévus pour

les enfants, enseignants et le public. Tout est parti. Merci à eux, bravo à tous ceux qui s'engagent à l'organisation de cette fête sympathique, vive le printemps.

GC



CORNAUX



Matches du FC Cornaux

Samedi 29.03.2025

- 9h15 FF-12 tour printemps
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, FF-12, 2024/2025)
Organisateur: FC Etoile-Sporting
Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds
- 10h00 Jun.E 3^{ème} degré - tour printemps
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2024/2025)
Organisateur: AS Vallée - Les Biolles - A, Les Ponts-de-Martel
- 12h00 Grpm des 2 Thiellies-FC Val-de-Travers I
championnat Juniors C - tour printemps - Groupe 1
Terrain de sports - A, Cornaux
- 14h00 Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 II-Team
Béroche-Bevaix (Béroche) - championnat Juniores féminines
FF-15 - tour printemps - Groupe 2
Stade des Prélards - A, Cressier

Dimanche 30.03.2025

- 15h00 Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019-FC Montagny b
championnat Juniores féminines FF-19 - tour printemps
Groupe 1 - Stade des Prélards - A, Cressier

Mardi 01.04.2025

- 19h00 Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 I-Team St-Blaise /
Audax - championnat Juniores féminines FF-15 - tour printemps
Groupe 1 - Stade des Prélards - A, Cressier

Mercredi 02.04.2025

- 19h00 Grpm des 2 Thiellies-Team Vallon I
championnat Juniors C - tour printemps - Groupe 1
Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron

Samedi 05.04.2025

- 11h15 GrpM Etoile-Parc II-Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 II
championnat Juniores féminines FF-15 - tour printemps
Groupe 2 - Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds
- 14h00 Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 I-FC Val-de-Ruz
championnat Juniores féminines FF-15 - tour printemps
Groupe 1 - Stade des Prélards - A, Cressier
- 14h30 FC Marin-Sports I-Grpm des 2 Thiellies
championnat Juniors C - tour printemps - Groupe 1
La Tène - Marin - A,
- 18h00 Team Gibloux (5133)-Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019
championnat Juniores féminines FF-19 - tour printemps
Groupe 1 - Terrain de Football Rossens - Stade Combernesse,
Rossens

LIGNIÈRES



Matches du FC Lignières

Vendredi 28.03.2025

- 20h00 FC Val-de-Travers III - FC Lignières II
championnat 4^e ligue - Les Sugits, Fleurier

Samedi 29.03.2025

- 10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: AS Vallée
Les Biolles, Les Ponts-de-Martel
- 10h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Saint-Blaise - Les Fourches, St Blaise
- 13h30 FC Lignières I - FC Hauterive II
championnat Juniors D - Centre Sportif, Lignières
- 14h00 FC Ticino - FC Lignières II
championnat Juniors D - Stade des Marais, Le Locle
- 14h00 FC Lignières - Team FC CSL - FC Ticino
championnat Juniors C - Centre Sportif, Lignières
- 17h30 FC Lignières I - FC Superga I
championnat 3^e ligue - Centre Sportif, Lignières

MARIN



Matches du FC Marin-Sports

Vendredi 28.03.2025

- 20h00 FC Marin - FC Bôle - Vétérans, match d'entraînement.

Samedi 29.03.2025

- 9h30 FC Marin-Sports I - Team DS Chaux-de-Fonds (Deportivo) II
Juniors D, groupe 3
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more Football
Juniors E, 1^{er} degré, org. FC Corcelles Cormondrèche
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more Football
Juniors E, 3^{ème} degré, org. FC Erguël
- 11h30 FC Marin-Sports II - FC Cortaillod Lions - Juniors D,
match d'entraînement
- 13h00 FC Marin-Sports I - Team Vallon I - Juniors C, groupe 1
- 14h00 FC Cortaillod - FC Marin-Sports II - Juniors C, groupe 3
- 15h00 FC Marin-Sports - FC Colombier - Juniors B, groupe 1
- 17h00 FC Erguël II - FC Marin-Sports II - 3^{ème} ligue, groupe 2
- 18h00 FC Marin-Sports III - FC Etoile-Sporting II - 5^{ème} ligue, groupe 1

Dimanche 30.03.2025

- 10h00 FC Ticino Rouge - FC Marin-Sports Guépards - Juniors F,
match d'entraînement
- 15h00 FC Béroche-Gorgier I - FC Marin-Sports I - 2^{ème} ligue, groupe 1

LE LANDERON



Matches du FC Le Landeron - G2T

Vendredi 28.03.2025

- 20h00 FC Hauterive - FC Le Landeron
championnat Juniors A - Vieilles Carrières - A, Hauterive

Samedi 29.03.2025

- 10h00 Team Vallon Xhaka - FC Le Landeron II
championnat Juniors D
Terrain de la Praye - Terrain principal, Courtelary
- 10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: ASI Audax-Friul
Pierre-à-Bot - A - Synthétique Sud, Neuchâtel
- 10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Boudry
Nouveau stade de Boudry - Stade des Buchilles / C, Plaine
de Perreux
- 11h00 FC Le Landeron I - FC Boudry I
championnat Juniors D - Ancien Stand, Le Landeron
- 12h00 Grpm des 2 Thiellies - FC Val-de-Travers I
championnat Juniors C - Terrain de sports - A, Cornaux
- 14h00 FC Le Landeron - FC Floria
championnat Juniors B - Ancien Stand, Le Landeron
- 18h00 FC Le Landeron - FC Saint-Blaise II
championnat 3^e ligue - Ancien Stand, Le Landeron

Mercredi 02.04.2025

- 19h00 Grpm des 2 Thiellies - Team Vallon I
championnat Juniors C - Ancien Stand, Le Landeron

Depuis 45 ans à votre service !
Vente & réparations / Audio & Vidéo

Idealvision
image&son

Angelo Musumeci – 079 240 32 12 – amsumeci@bluewin.ch



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 30 mars

10h00 Culte au temple de Lignières.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Les Bourdons et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche – voir programme sur le site

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la 9^e Harmos.

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique. Infos et inscriptions: Ruth Letare (contact ci-après).

Jeudi 3 avril: 20h00 **Temps de prière** pour la paroisse à la chapelle de St-Blaise (Grand 'Rue 15).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Mardi 1^{er} avril: 10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Mercredi 2 avril: 14h30 MCR - **Mouvement chrétien des retraités** - «L'Héritage», au centre paroissial de Cressier.

Jeudi 3 avril: 17h15-18h15 **JeuDis Dieu**, module 2, au centre paroissial réformé de Cressier, rencontres pour les enfants de la 3^{ème} à la 7^{ème} Harmos. Renseignements: Ruth Letare (contact ci-après) ou Florence Droz, 032 753 17 78

Plus d'info sur le site ou via le mail suivant: contact@jeusamdisdieu.ch

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 28 mars

9h00 Messe à St-Blaise

18h30-20h00 Réunion des Confirmands 10H - Rencontre parents, parrains, marraines

Samedi 29 mars

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 30 mars

9h00 Messe à St-Blaise

10h30 Messe, suivie de l'Assemblée générale de la Paroisse et de la Soupe de Carême

Mardi 1^{er} avril

9h00 Messe à St-Blaise

Mercredi 2 avril

08h15-12h15 Présence du Bibliobus à St-Blaise

Jeudi 3 avril

15h00 Visites des malades à domicile

Vendredi 4 avril

9h00 Messe à St-Blaise, Sacré-Cœur de Jésus

18h30 Réunion + repas des membres pour le marché aux puces

Samedi 5 avril

9h00 Messe à Hauterive, Sacré-Cœur de Marie

10h30-11h30 Réunion catéchisme 6H Communions (grande salle sous l'église) suivi d'un repas pique-nique

17h00-18h30 Réunion catéchisme 5H Pardon (chemin de Croix) (grande salle sous l'église)

18h30 Messe

Dimanche 6 avril

9h00 Messe à Hauterive

10h30 Messe, suivie de l'Assemblée générale de la Paroisse et de la Soupe de Carême

10h30-11h00 Réunion Eveil à la Foi pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans (grande salle sous l'église)

18h00 Messe du jubilé à la Basilique de Neuchâtel

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

(<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Lundi 31 mars

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 1^{er} avril

11h00 Messe au Foyer

16h45 Catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 2 avril

14h30 MCR – Vie Montante au centre réf. de Cressier

17h15 Préparation au mariage

Jeudi 3 avril

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 6 avril

10h00 Messe

Chemin de croix – chemin des croix

Pour la 3^e fois, cette démarche se prépare. Notons simplement que la soupe de carême aura lieu chez les Sœurs du Foyer à Cressier. Vous trouverez des feuilles à disposition à l'entrée des églises.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 30 mars

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Vendredi 4 avril

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 6 avril

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Chemin de croix – chemin des croix

Pour la 3^e fois, cette démarche se prépare. Notons simplement que la soupe de carême aura lieu chez les Sœurs du Foyer à Cressier. Vous trouverez des feuilles à disposition à l'entrée des églises.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

MEMENTO DU MOIS D'AVRIL

LIGNIÈRES

13.04

Chasse aux œufs à 10h30, place du Gibet – Organisé par la SDL.

CRESSIER

05.04

Ecole/ Conseil d'Événements scolaires, Ramassage du papier, Village

20.04

Tonne-Pompe, Chasse au Lapin, Place du Village

LE LANDERON

04.04

ATRAC, Maligne Château

05.04

700^{ème} Plantation d'arbres

06.04

ATRAC, Maligne Château

11.04

ATRAC, Maligne Château

12.04

700^{ème} Décorations de fontaines, (1/2) Village

13.04

ATRAC, Maligne Château

24.04

ATRAC, Maligne Château

26.04

Fondation Hôtel de Ville - Ouverture saison muséale Hôtel de Ville

26.04

700^{ème} Vernissage exposition *2025*, Hôtel de Ville

27.04

ATRAC, Maligne Château

27.04

LLAD, Repair café Cure paroisse Catholique

LATÉNA

02.04

Passage du Bibliobus, 8h15-12h15 - Rue du Port 3, Saint-Blaise

02.04

Passage du Bibliobus, 14h-18h - Rue du Collège 8, Hauterive

05.04

Ouverture mensuelle de la ludothèque, 10h-12h Fleur-de-Lys 7, Marin

05.04

Midnight La Tène, 20h-23h - Salle de gym de la CSUM, Marin

09.04

Passage du Bibliobus, 15h-16h Village, Enges

12.04

Midnight La Tène, 20h-23h - Salle de gym de la CSUM, Marin

12.04

Concert du Big Band des étudiants du CMNE, 20h Espace Perrier, Marin

13.04

Hiver'vita, 9h30 - Parcours Vita de Marin

15.04

Passage du Bibliobus, 13h15-16h - Rue du Port 3, Saint-Blaise

15.04

Passage du Bibliobus, 16h15-18h15 - Ch. des Roseaux 7, Hauterive

26.04

Buena Onda, 14h-23h - Espace Perrier, Marin

29.04

Né-e pour lire, 9h-10h - Bibliothèque de Laténa

30.04

Passage du Bibliobus, 8h15-12h15 - Rue du Port 3, Saint-Blaise

30.04

Passage du Bibliobus, 14h-18h - Rue du Collège 8, Hauterive

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE ST-BLAISE DIMANCHE 30 MARS 2025 À 11H30

ORDRE DU JOUR:

1. ACCUEIL ET PRIÈRE
2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MARS 2024
3. RAPPORT DU PRÉSIDENT M. YANNICK BUTIN
4. MESSAGE DU CURÉ ABBÉ LEONARDO KAMALEBO
5. RAPPORT DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA PRÉSIDENTE M^{ME} ELISABETH PAPET
6. APPROBATION DES COMPTES 2024
7. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE PAROISSE
8. DIVERS
9. INVITATION A LA SOUPE DE CARÊME

LE PRÉSIDENT
M. YANNICK BUTIN

LA NEUVEVILLE

Ludothèque



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Vendredi 4 avril 2025, 19h-23h

Centre des Épancheurs, La Neuveville

Dès 14 ans, entrée libre

Au programme: des jeux de société pour tous les goûts, une chouette équipe pour vous les expliquer, bières et limonades artisanales locales, hot-dogs et pâtisseries maison.

Inscription: ludotheque@neuveville.ch ou 079 891 75 65

Ludothèque de La Neuveville

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

MA 16h-18h / JE 17h30-19h00 /

SA 9h30-12h – 032 751 63 33

ludotheque@neuveville.ch

CRESSIER

Disney concert de l'Espérance



Les musiques inoubliables des dessins animés, composées par de grands talents du cinéma, ont pris vie lors du concert annuel présenté à la salle Vallier, en fin de semaine dernière par la fanfare l'Espérance de Cressier.

Sous la direction de Alexis Laurent, le programme musical enchanteur a transporté jeunes et moins jeunes à travers les cultures, les paysages et les héros qui ont marqué l'histoire de Disney. Connue pour sa malice, la Fée Marraine, (alias Christelle Cittani) a présenté les aventures et romances des dessins animés mises en musique comme sait bien le faire l'Espérance.

Place fut donnée d'abord à la jeunesse, au Kid's Music. Ces jeunes pousses ont repris les grands classiques de leur tendre enfance en interprétant Nuits d'Arabie de Aladdin, l'Histoire de Roi Lion et, tiré du Livre de la Jungle, Il en faut peu pour être heureux, l'émotion était perceptible dans la salle Vallier.

Coup de baguette magique et changement de tableau. A l'appel de la Fée, les registres de l'Espérance se sont exécutés en s'enchaînant les uns après les autres jusqu'à l'harmonisation complète de la formation. Choisie en ouverture, la pièce Wickie Medley, suite de mélodies d'une époque, de séries télévisées, a été le premier plongeon dans les souvenirs. A suivi Hercule de Disney, voyage mythique à la sauce japonaise, suivi des Indestructibles, une polyphonie sur l'histoire d'une famille dont Bob Parr et son épouse Hélène étaient il y a quinze ans les plus célèbres super-héros de la planète. Magique fut le périple à bord du train The Polar Express qui a fait revivre l'aventure d'un jeune garçon en partance pour le pôle Nord la veille de Noël, on croyait entendre le son doux de la cloche d'argent du traîneau du Père Noël. Déjà un

pied dans la FVN, l'Espérance s'est aventurée dans la musique du film américain How to Train your Dragon qui relate l'histoire de Hiccup, un ado viking combattant acharné des dragons. Aux tonalités agréables, saccadées, Mulan, conte traditionnel chinois, a retracé l'aventure de la belle jeune fille Mulan incapable de se comporter comme il faut, dotée d'un potentiel énorme quand elle s'en est allée guerroyer, aidée d'un dragon, pour sauver son village agressé par les Huns.

Changement de tableau, et place à la batterie des tambours, sous la baguette de Pascal Moulin. Avec chacun son objet de percussion, ils ont donné du tempo, jonglé avec les baguettes dans un rythme effréné, à commencer dans l'Opéra de Joël Büschi, passant à Der Akrobat de Anton Wymann, puis à La Bamba de Alex Haefeli pour clore avec un Xylo à gogo arrangé par le chef.

Sous l'impact des applaudissements tout au long du concert, une multitude de bienfaits se sont déployés tant pour ceux qui ont applaudi que pour ceux qui ont été applaudis.

La fête vouée à la musique a permis de se souvenir des jubilaires et de les remercier, soit pour **5 ans dans la société**: Sophie de Montmollin et Véronique Meuwly. **10 ans dans la société**: Jonathan Evangelista et Loïc Vonlanthen. **15 ans dans la société**: Gérald Richard, Camille Staehli, Théo Staehli, et Loïc Veillard. **25 ans de musique** sur le plan cantonal/fédéral + 5 ans dans la société: Coraline Comte. **35 ans de musique** sur le plan cantonal/fédéral: Gérard de Montmollin (+ 35 ans à l'Espérance) et Magalie Nussbaumer (+ 28 ans à l'Espérance).

Mot du vice-président

Ce concert donne l'occasion de montrer le travail accompli par les musiciennes et musiciens et prouve que la musique est à portée de tout un chacun, elle rapproche les gens, a souligné Charles-Antoine Evangelista. Il en a profité pour remercier tous ceux qui soutiennent la fanfare tout au long de l'année, ainsi que le talentueux directeur Alexis Laurent, la présidente Véronique Meuwly, et le public venu si nombreux. On ne le dira jamais assez, les Cressiacois aiment leur fanfare.

PS: La fanfare l'Espérance sera présente cette année à Cressier: les 2-3-4 mai à la FVN, jeudi 29 mai au marché de l'Ascension, vendredi 27 juin à son Concert estival sur la place du village. Et vendredi 4 juillet au cortège de la fête de Jeunesse à Neuchâtel.

GC

ADONIA

La comédie musicale



vous sera présentée le vendredi 25 avril à 20h.

Lieu: Salle du battoir route de Lamboing 30 Diesse

Les ados aiment être stimulés, recevoir des pères clairs et travailler avec un but concret

devant les yeux. Une équipe de 70 jeunes très motivés de toute la Suisse romande entre 13 et 20 ans présenteront une comédie musicale passionnante sur le célèbre prophète Jonas. Jonas est sceptique lorsqu'il reçoit une mission à risque de la part de Dieu: il doit annoncer le châtiment de Dieu aux Assyriens, les ennemis de son peuple. Jonas sait que Dieu est miséricordieux et craint qu'il pourrait épargner les Assyriens détestés si ceux-ci, grâce à l'avertissement de Jonas, renoncent à leurs mauvaises actions.

Sans hésiter, Jonas désobéit à l'ordre de Dieu et prend la direction opposée. Il se dit: " si je vais de l'autre côté de la mer, Dieu ne me retrouvera pas! " Or le navire sur lequel il prend place doit affronter une terrible tempête. Du fond de la détresse, il promet à Dieu que, s'il s'en sort, il fera désormais sa volonté. Y parviendra-t-il?

Fuir devant les obstacles, trouver le courage de les affronter, accepter que le résultat ne soit pas celui que nous imaginions, ...et apprendre à discerner quelle est la volonté de Dieu dans ce monde complexe, cela nous parle aussi. Jonas découvrira que Dieu n'est pas là où il le pense et il recevra un message de compassion et d'espérance qui le transformera.

Jonas, c'est l'une des histoires les plus célèbres de la Bible. Mise en scène de manière surprenante et accompagné d'un groupe musical de qualité, ce sera une expérience musicale captivante pour toute la famille.

Entrée libre • collecte à la sortie • nombre de places limitée

Organisation: les églises évangéliques, réformées et catholiques de la région

LE LANDERON

Assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, de La Neuveville et de Nods (SIEL)

Mardi de la semaine dernière, les représentants des communes du SIEL se retrouvaient dans les locaux de la STEP pour la deuxième séance intercommunale de l'année 2025 dédiée aux différents fonctionnements de la station ainsi qu'aux comptes 2024.

Informations et communications diverses

Dans ses informations, Jean-Claude Scherler, président, rappelle que la séance de constitution du 21 janvier 2025 a permis la mise en place du législatif, du bureau du syndicat et la nomination des membres du comité.

Au niveau des ressources humaines, l'équipe est au complet. Julien Jakob a obtenu le brevet fédéral après trois ans de formation et Angelo Ferreria a participé à un cours de base 1 en janvier de cette année.

Cela fera 27 ans que Jean-Claude Girard, chef d'exploitation est actif au sein de la STEP et fin 2025 marquera son départ à la retraite. Son remplacement est en préparation.

Il donne ensuite quelques informations relatives à l'entretien et à l'exploitation de la STEP (remplacement de la centrale d'air comprimé, curages, travaux d'entretien des bâtiments et remplacements divers).

Au niveau administratif, une convention avec la SDL est en cours de traitement. Une marche

à suivre en cas de mise hors service de la station de relevage «Vichons» est également en cours auprès des autorités de La Neuveville et du syndicat des eaux TLP (Twann-Tüscherz, Ligerz et Plateau de Diesse). Il donne également des informations relatives aux relations avec les représentants du syndicat ARA am Twannbach avec le projet de raccordement des trois communes. La première étape ayant déjà validé la pré-convention du projet, une deuxième étape permettra la validation par le SIEL d'accueillir le TLP en tant que membre. Une séance extraordinaire est prévue à ce sujet le 1^{er} juillet 2025. La dernière étape devrait voir la validation des mises à jour des règlements du syndicat courant 2026.

Il adresse des remerciements à toutes et tous ceux qui œuvrent à la bonne marche du SIEL. Pour terminer, le rapport de gestion administrative, technique et du personnel d'exploitation est passé en revue.

Comptes

Didier Honsberger, administrateur des finances, donne diverses informations à propos des comptes 2024. Il relève que la charge financière par habitant prévue au budget 2024 a passé de 110.15 francs hors taxe fédérale à 93 francs dans les comptes 2024. Une bonne

nouvelle pour les finances communales qui se verront rétroceder un retour financier.

Grâce à un travail rigoureux du chef d'exploitation des économies ont pu être faites à divers échelons «économie de mazout, autoconsommation et biogaz, diminution des coûts au niveau des boues et autres).

Après avoir encore donné quelques précisions et réponses à diverses interrogations, les comptes 2024 sont adoptés à l'unanimité.

Rapport d'exploitation

C'est avec des slides que Jean-Claude Girard, chef d'exploitation, anime la présentation de son rapport 2024. Il commente les divers postes en apportant des précisions relatives à la consommation au niveau du volume d'eau traité, de l'énergie produite, de l'autoconsommation, de la production de biogaz et de l'énergie solaire, de l'évacuation des boues, de l'épuration chimique et autres.

Ce mode de présentation est très apprécié par les représentants communaux qui adopte le rapport 2024 du chef de station à l'unanimité.

Divers

Les prochaines séances sont agendées comme suit: 1^{er} juillet 2025 et 21 octobre 2025 (budget 2026).

CP

LE LANDERON

Édition du Dance Contest 2025, un évènement à ne pas manquer



Une organisation d'un tel évènement n'est pas une mince affaire et, cette année, ce sont 32 élèves des classes de 10^e et de 11^e année du C2T qui se sont portés volontaires pour contribuer à la mise en place de moments exceptionnels.

Répartis en groupes distincts (cantine, décoration, sponsors, installation, danseurs, réseaux sociaux, secrétariat, sécurité et t-shirt), ils se sont retrouvés chaque jeudi durant leur pause de midi pour faire le point des avancées de chaque groupe dont les tâches se prolongent souvent en dehors des heures d'école.

Cette préparation leur a permis de sortir de leur zone de confort, de prendre de l'assurance dans les rapports avec d'autres personnes tout en prenant conscience de l'importance d'une bonne organisation. Appeler des sponsors ou

des personnes, installer toute l'infrastructure gérer des séances, tout cela leur a énormément appris et ils sont fiers d'être arrivés au bout de leurs efforts de préparation. Durant toutes ces semaines d'organisation, ils ont pu compter sur le soutien de leur coaches Luisa, Maud et Alban. Ils restent confiants quant à la réussite de ces deux soirées dont le bénéfice leur permettra de réduire le coût de leur voyage de fin d'année. Ils remercient tous ceux qui les ont aidés dans cette entreprise ainsi que tous les sponsors qui ont accepté de les soutenir.

Vendredi 28 mars

Place au concours de danse amateur «Dance Contest» avec seize écoles de danse de la région de Neuchâtel dont les prestations seront notées par 3 juges (Inès Kallal, danseuse et chorégraphe, Daniel Leveillé, danseur et chorégraphe, Marion Halil, danseuse et chorégraphe) sous la direction, de Maurizio Mando-rino, chorégraphe, pédagogue et danseur. Kelly Mota, artiste polyvalente et présentatrice des groupes animera cette soirée.

Une cantine sera à disposition ainsi qu'une tombola de plus de 1'500 francs de prix (premier prix un VTT Scott Voltage d'une valeur de 700 francs, deux machines à café Delizzo et divers prix et bons cadeaux).

Une soirée où l'émotion et le plaisir sera de rigueur.

Samedi 29 mars

Soirée «Sous les Projecteurs», un spectacle de danse professionnel réunissant des participants venant de toute la Suisse (Charlotte et Jérôme de Fribourg, Fighting Spirit et Let et Kwamé de Genève, Myriam Kuhn d'Yverdon, Glory de Zürich, The Aram et Sophie Meyer de Bern, Daniel Leveillé et Daniel Borak de Genève et Winterthur ainsi que Concept/Marion, Mams, Ubb de Vevey). D'autres artistes venant de pays voisins (Rosa Airlodi Italie et Inès Kallal France) seront également présents à cette soirée exceptionnelle.

À ne manquer sous aucun prétexte.

Renseignements

Lieu des deux évènements: Salles de gymnastique du centre scolaire C2T

Cantine: boissons et sandwiches

Vendredi 28 mars: ouverture des portes à 18h30 et début du spectacle à 19h30

Billets en vente en ligne sous www.rpn.ch/dancecontest

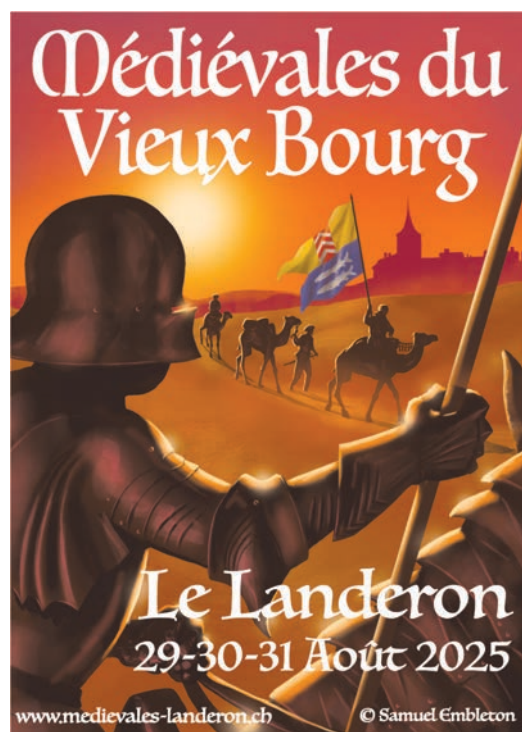
Samedi 29 mars: spectacle de 20h à 22h.

Billets en vente en ligne sous www.rpn.ch/souslesprojecteurs

CP

LE LANDERON

Les Médiévales du Vieux Bourg partent sur la route de la soie et des épices



C'est au Temple du Landeron que les Médiévales ont tenu leur assemblée générale annuelle

afin de préparer la grande animation des Médiévales 2025. Celle-ci aura lieu exceptionnellement cette année pour être présentes dans le cadre de la fête du 700^e.

Par ailleurs, le roi et sa garde feront partie du cortège de la Fête du Vin à Cressier le 3 mai et à St-Ursanne au mois de juillet.

Comité

Pierre Läderach président, Nicole Läderach, trésorière, Christine Casati, secrétaire, Sarah Quiquerez, responsable des animations et Pierre Schwab, tous membres fondateurs souhaiteraient mettre un terme à leur mandat après l'édition de cette année.

Dans les membres plus récents qui apportent jeunesse et capacités en informatique, on trouve André Gonseth, Pierrick Baumer et Maxime Phillot, responsables du sponsoring. Le comité s'est encore renforcé avec Michael Jacot, responsable des réseaux sociaux et Bruno Payrard, responsable photographie.

Thème des Médiévales

C'est sous le thème «La Route de la Soie et des Épices» que les Médiévales seront présentes les **29-30 et 31 août 2025**. Animations dans l'arène, spectacles équestres de jour et de nuits, jeux d'adresse et d'audace pour petits et grands, les gestes d'antan des artisans et bien d'autres activités.

La restauration sera organisée et préparée par le restaurant «ÔMouztik» du Landeron, les tartes flambées par le domaine de Bel-Air, le stand des crêpes sera confié à la crêperie «Le Feu Rouge» du Landeron, et la Boucherie «Junod» de La Neuveville organisera le rôti-tissage des sangliers. Tout sera préparé avec des produits locaux.

Site Internet et réseaux sociaux

On y trouve toutes les informations relatives aux manifestations des Médiévales, avec une rétrospective des années précédentes, plein de renseignements utiles et l'accès à la prévente des billets pour l'entrée et les animations des Médiévales dès 5 avril. Il suffit d'aller simplement sur le site **medievaux-landeron.ch**.

Les Médiévales seront aussi actives sur les réseaux sociaux «Instagram et Facebook».

Appel aux bénévoles et sponsors

Dans l'organisation de cette fête, on trouve une quinzaine de responsables de postes qui ont besoin de trouver eux-mêmes des bénévoles. Si vous êtes intéressés à participer à cet événement, vous pouvez tout simplement vous inscrire début avril sur le site **medievaux-landeron.ch**.

Il est crucial de trouver des personnes qui peuvent donner de leur temps pour participer à ces journées et soirées festives. N'hésitez pas à vous inscrire pour vivre dans une magnifique fête médiévale.

Un appel est également lancé aux sponsors qui, par des dons de soutien, permet d'organiser cette manifestation en toute sérénité. Soutenir cet événement est une bonne action qui permettra aux donateurs d'obtenir un billet d'entrée gratuit et un parchemin nominatif.

Divers

La soirée se termine autour d'une verrée.

CP

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweacker

Elections cantonales du 23 mars 2025

Réussite de la Gauche unie - Coche raté pour l'Alliance de droite

Aucun stratège de la politique neuchâteloise n'avait prévu le résultat de l'élection du Conseil d'Etat, hormis la faible participation au scrutin de 31,9% de l'électorat.

Conseil d'Etat

Deux conseillers d'Etat sortants: Frédéric Mairy et Florence Nater, PSN ont été réélus en franchissant allégrement la majorité absolue. Ils ont été suivis par Laurent Favre, PLRN, Céline Vara, Vert-e-s (nouvelle), et Crystel Graf, PLRN. Les partis ayant renoncé au second tour fixé au 13 avril, ils sont désormais élus tacitement tous les cinq pour former le Conseil d'Etat de la législature 2025 – 2029. Les partis PSN, Vert-e-s et POP ont décidé de renoncer à un second tour bien que Sarah Blum POP, ait suivi avec un beau résultat. Il en fut de même dans la foulée pour le PLRN et le PVL.

Pour les autres candidats non élus, les écarts se sont progressivement agrandis.

Les cinq élus au gouvernement ont exprimé leur volonté de conduire le *char de l'Etat* avec un double sens de la responsabilité et de la collégialité. On doit s'en réjouir dans les temps qui viennent.

Grand Conseil

L'élection a fait apparaître un match nul possible entre les sensibilités de droite et de gauche: 50 contre 50! En regard de la législature

2021-2025, le PSN a gagné 6 sièges, le PLRN en a perdu 2, l'UDC en a gagné 4, les Vert-e-s ont en perdu 4, statu quo pour le POP, le Centre en a perdu 1, le Parti Vert' libéral en a perdu 3. Avec 54 femmes, le Grand Conseil garde une majorité féminine. 2,96% des voix obtenues par le parti solidaritéS ne lui ont pas permis d'attendre le quorum de 3%; ce qui lui aurait permis de gagner 3 sièges.

Bien qu'ayant perdu 3 sièges, le Parti vert' libéral, avec les cinq sièges qui lui restent, et le Centre, avec 3 élu-e-s, pourront faire pencher la majorité du parlement dans un sens ou dans l'autre, cas échéant contraindre le ou la président-e à utiliser sa voix prépondérante pour départager un vote.

Cette situation obligera les députés distraits à ne pas trop musarder à la buvette du Grand Conseil au terme des pauses pour ne pas faire basculer un vote!

Encore un mot

Une fleur doit être adressée aux administrations communales de Cornaux, Cressier, Lignièrres et Le Landeron, ainsi qu'à la Chancellerie de Laténa, pour le dépouillement des votes: les résultats des deux élections (Conseil d'Etat et Grand Conseil) sont arrivés parmi les premiers du canton au Château.

Claude Zweacker

